

Saint-Quentin-en-Yvelines veut se doter, d'ici 2020, d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPI), afin de réguler la publicité sur son territoire.

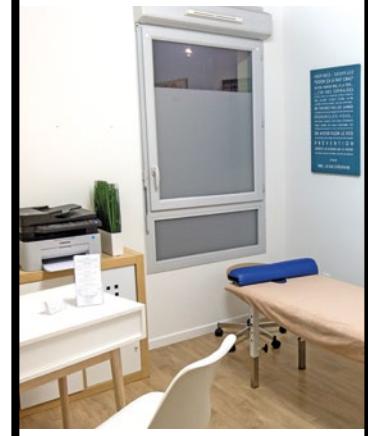


Saint-Quentin-en-Yvelines veut un encadrement « plus strict » de la publicité

Dossier - P. 2

Actualités p.4

TRAPPES



La maison
de santé
du Théâtre
va continuer
de s'agrandir

Actualités p.7

PLAISIR



RD 30 :
une passerelle
piétons-cycles
pour franchir
la RN12



Actualités p.4

MAUREPAS

La réhabilitation
du centre-ville
a commencé



Actualités p.6

SQY

Des composteurs
installés à partir
de janvier



Actualités p.9

SQY

Des balades en
triporteur pour
les seniors

P. 4 **GUYANCOURT** La Caf ferme
pour déménager à Versailles

P. 7 **TRAPPES** Guy Malandain sera
candidat en 2020

P. 8 **SQY** Médiathèques : entrée
en vigueur des nouveaux tarifs

P. 9 **VOISINS** Un square sera
transformé en cimetière

P. 10 **GUYANCOURT** Rixe à une soirée
d'anniversaire

P. 12 **CYCLISME** Nouveau record
sous assistance respiratoire

P. 14 **MONTIGNY** Axel Bauer
va enflammer la salle Brel



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SQY L'agglomération veut un encadrement « plus strict » de la publicité

SQY est actuellement en phase de concertation pour élaborer un Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) visant à limiter l'implantation de publicités et la pollution visuelle sur son territoire.

Un nouveau dispositif régulant l'affichage publicitaire à SQY. L'agglomération prépare actuellement un Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) pour limiter, notamment en taille et densité, l'implantation de publicité et lutter contre la pollution visuelle sur son territoire. Le projet est actuellement en phase de concertation. « Nous avons déjà rencontré les associations environnementales et paysagères, les commerçants, les publicitaires ou afficheurs et les personnes publiques associées, et donc aujourd'hui vous-mêmes (les habitants, Ndlr) », a déclaré Grégory Garestier, vice-président de SQY et maire LR de Maurepas, en charge de ce dossier, lors d'une réunion publique sur le sujet le 12 novembre. Une mise en application est espérée pour début 2020.

Le dispositif concerne trois catégories différentes : publicités, pré-

ont leur propre Règlement local de publicité (RLP), sauf Magny-les-Hameaux car elle fait partie du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, ce qui implique que le futur RLPI devra être aux normes de la charte PNR (Parc naturel régional). Actuellement, seule Plaisir dispose d'un RLP réglementaire car il a été élaboré après la loi Engagement national pour l'environnement (ENE) de 2010, qui stipule notamment que « en dehors des lieux qualifiés d'agglomération par les règlements relatifs à la circulation routière, toute publicité est interdite. Elle est toutefois autorisée à l'intérieur de l'emprise des aéroports ainsi que des gares ferroviaires [et] peut également être autorisée par le [RLP] de l'autorité administrative compétente à proximité immédiate des établissements de centres commerciaux exclusifs de toute habitation et situés hors agglomération. »



Une réunion publique présentant les objectifs et orientations du RLPI s'est tenue le 12 novembre.

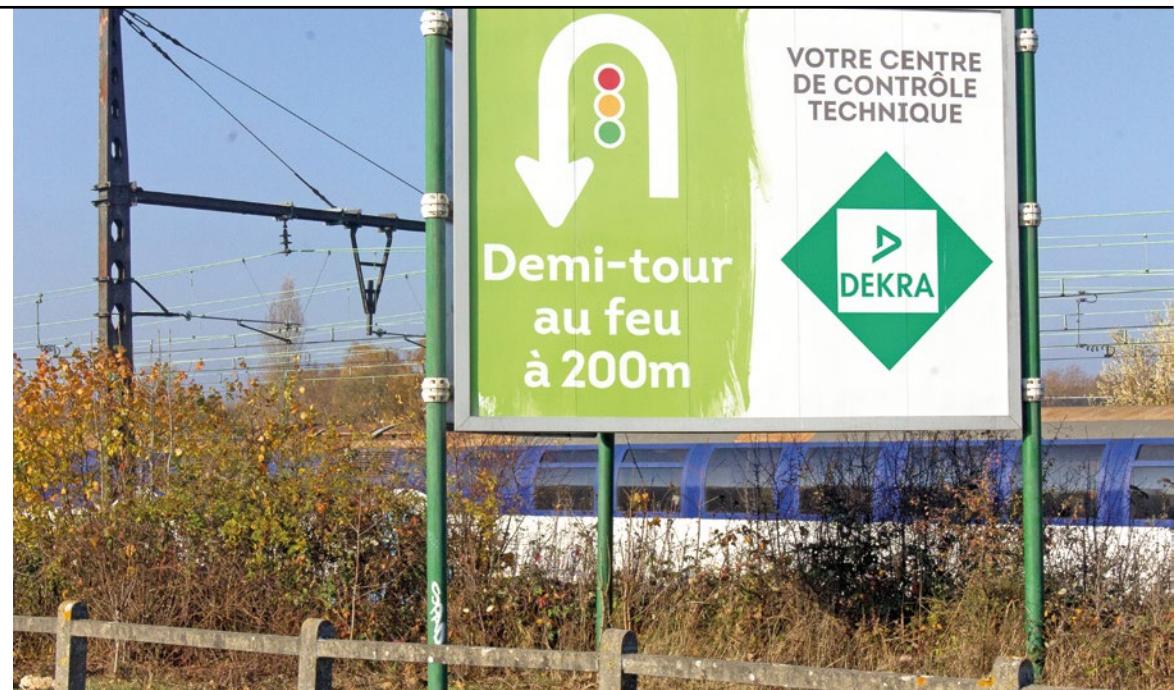
enseignes et enseignes. La première se définit comme « toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention », la deuxième comme « toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée » et la troisième comme « toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce », selon les définitions présentes sur le rapport de présentation de SQY sur le projet, s'appuyant elles-mêmes sur le code de l'environnement. Les enseignes se distinguent des deux premières catégories, qui « ne se trouvent jamais sur le lieu de l'activité qu'elles mentionnent », rappelle Romain Ferrand, urbaniste et directeur des études au sein du cabinet Gopub conseil, également présent lors de la réunion publique du 12 novembre.

Ce RLPI s'appliquera sur les 12 communes de SQY. Toutes

Le texte auquel réfléchit SQY affiche six objectifs : aller vers moins de densité publicitaire, prendre en compte l'évolution des textes législatifs, préserver au maximum les espaces qui n'ont pas de publicité, notamment les espaces agricoles et naturels, améliorer la qualité des axes structurants, en particulier la RN 10, la RD 11 et les voies ferrées (la majeure partie de la publicité dans l'agglomération se concentre sur ces axes, Ndlr), harmoniser l'ensemble des règles sur le territoire et permettre des dérogations dans les lieux de publicités relatives.

« Plus strict que la réglementation nationale »

Le RLPI prévoit une réglementation « plus stricte que la réglementation nationale », assure Grégory Garestier. Les dimensions maximales autorisées des panneaux passeront ainsi



Les voies ferrées font partie, avec la RN 10 et la RD 11, des axes concentrant la majorité des publicités à SQY.

de 12 à 8 m², tandis que la densité sera également régulée, dans le but de « réduire le nombre de panneaux par unité foncière », d'après l'élu saint-quentinois. « La loi permet 40 ou 80 mètres, nous on va imposer un panneau tous les 200 mètres, c'est en réflexion, mais il faut encore qu'on le travaille », précise-t-il.

Une telle réglementation pourrait avoir un impact non négligeable sur le nombre d'affichages du territoire. « Il y a près de 350 supports sur les 500 [de l'agglomération] qui ont une taille d'affiche de 12 m², passer à 8 implique de changer ces supports-là », avance Romain Ferrand, ajoutant que les mesures concernant la densité feront passer « de 500 supports à sans doute 200-300 ».

Cinq autres orientations ont été présentées concernant la publicité et les pré-enseignes : permettre une dérogation à l'interdiction relative aux abords de certains secteurs patrimoniaux uniquement sur le mobilier urbain publicitaire, simplifier les zonages existants pour harmoniser les réglementations locales, réduire la place des bâches publicitaires, interdire l'implantation de publicités et pré-enseignes lumineuses sur toiture, et fixer une plage d'extinction nocturne pour les publicités et pré-enseignes lumineuses. Cette dernière s'étendra de 22 h à 6 h.

Concernant les enseignes, la même plage horaire sera mise en place, « sauf bien sûr pour les activités qui exercent sur ce créneau qui peuvent maintenir durant l'exercice de leur activité », souligne Romain Ferrand, qui fait aussi savoir que « les dispositifs à l'intérieur des commerces ne sont pas concernés » par le RLPI.

Comme pour les publicités et les pré-enseignes, plusieurs orientations ont été présentées : limiter le nombre d'enseignes perpendiculaires sur le lieu d'une même activité, réduire l'impact des enseignes sur toiture, éviter l'implantation d'enseignes dans des lieux comme les arbres, les auvents ou les marquises, améliorer la qualité et l'insertion des enseignes

au sol, ou encore réglementer les enseignes sur clôture et numériques, et renforcer la réglementation sur les enseignes temporaires.

Pour autant, la perspective de l'élaboration de ce texte et les différentes mesures évoquées ne dissipent pas les inquiétudes des habitants, notamment au sujet des publicités sur écrans numériques, thème largement évoqué lors de la réunion du 12 novembre. La première question sur le sujet émanait d'un habitant s'inquiétant de « ces écrans qu'on commence à voir pulluler partout. SQY est un peu préservée, que va-t-il en être avec le prochain RLPI ? » Romain Ferrand met en avant la mise en place de la plage d'extinction nocturne et avance le fait que les publicités numériques ne seraient autorisées que dans les zones d'activités et pas dans les secteurs d'habitat. « On ne peut pas tout interdire », affirme-t-il. « On commence à intégrer des écrans qui polluent en termes de matériaux et d'électricité, c'est une aberration de les autoriser », insiste l'habitant.

Grogne contre les publicités numériques

Ce même habitant est intervenu à plusieurs reprises au cours de la réunion pour évoquer les impacts visuels et écologiques de ce type de publicité. « La fabrication d'un objet électronique émet 20 à 50 fois plus de gaz à effet de serre que son fonctionnement, estime-t-il. [...] Donc c'est très polluant de construire un écran et seulement 20 % des déchets électroniques sont recyclés actuellement. [...] En plus, ces panneaux ne sont recyclés que dans un cas sur cinq, donc c'est très important que vous mettiez une interdiction globale sur l'ensemble de SQY concernant les écrans numériques. »

Concernant la plage horaire d'extinction, une riveraine « pense qu'on peut aller plus loin car à 6 h du matin dans les zones d'activités, à mon avis il n'y a pas grand monde pour regarder les pubs, donc on pourrait au moins étendre jusqu'à 8 ou 9 h. » Beaucoup ont également

réclamé davantage de visibilité pour la publicité locale et les petits commerçants. « Le mobilier urbain peut et doit accueillir l'information locale, et qu'occasionnellement de la pub commerciale, et je n'en vois pas d'affiché dans ce RLPI », juge Marie Cousin, de l'association Résistance à l'agression publicitaire (Rap SQY), qui regrette aussi une interdiction qui « exclura les dispositifs numériques à image fixe sur du mobilier urbain ».

Applicable d'ici le 1^{er} trimestre 2020

La concertation actuelle sur le RLPI doit faire l'objet d'un bilan en mai prochain. A l'été 2019, les personnes publiques associées rendront leur avis. Une enquête publique sera lancée en septembre-octobre 2019. Le texte doit être voté « avant la fin de l'année 2019 », et « purgé de tous les recours, il sera applicable d'ici le premier trimestre 2020 », annonce Grégory Garestier. Et d'ajouter : « Les maires, après, devront faire le nécessaire, recenser tous les dispositifs qui ne seront plus réglementaires et appliquer. » Ces derniers disposent du pouvoir d'instruction et de police, SQY n'ayant que celui d'élaboration et de révision du texte.

Un texte qui, lorsqu'il sera voté, laissera aux annonceurs un délai de « deux ans pour mettre à jour les publicités et les pré-enseignes, six ans pour les enseignes et à partir de là, ce seront aux maires de faire appliquer ce nouveau règlement », détaille Grégory Garestier. Après, il y a tout un panel de sanctions : rappel à la loi par courrier, mise en demeure, amende ou retrait d'office. » Et l'élu d'affirmer : « Il faut qu'on arrive à un équilibre entre la volonté de la loi de lutter contre la pollution visuelle et lumineuse, d'imposer une règle de densité et en même temps les acteurs économiques du territoire. C'est un travail assez précis et subtil entre les volontés de chacun. » Des volontés dont peuvent faire part les Saint-quentinois dans les registres de concertation disponibles dans leur mairie, par courrier à SQY et par courriel à l'adresse rlpi@sqy.fr.

50/1

FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE

@Festival_50_1

QUATRIÈME ÉDITION

L'ESPACE

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

28 NOVEMBRE AU 02 DÉCEMBRE 2018

Design : Matthieu Rossat / hello@debutdecembre.com

le mois
du film
documentaire

Un événement

tv78 la chaîne
des Yvelines

Plus d'informations sur

WWW.50-1.FR



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**
Terre d'innovations

UGC

cine7
le cinéma passionnément

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
université PARIS-SACLAY

SQY OUEST
L'espace shopping

s'Quentin
CENTRE COMMERCIAL

3is
institut
international
image & son

CNC

**Début
Décembre**
BRANDING + COMMUNICATION

TRAPPES La maison de santé du Théâtre va continuer de s'agrandir

Inaugurée la semaine dernière, la maison de santé du Théâtre compte désormais 13 professionnels de santé mais affiche l'objectif d'en recruter davantage et va faire l'acquisition d'un nouveau local.

Dans une ville comme Trappes qui n'échappe pas au manque de médecins, l'inauguration d'une Maison de santé pluriprofessionnels (MSP) est toujours un événement. Celle de la maison de santé du Théâtre, située au cœur du quartier des Merisiers à quelques pas du marché, a eu lieu mardi 13 novembre. Cette MSP présente la particularité d'être composée de trois pôles distincts, tous en rez-de-chaussée de différents immeubles d'habitations distants de quelques dizaines

deux surfaces supplémentaires dans les futurs immeubles, qui ont été transformées en locaux de santé. La maison de santé du Théâtre est ainsi désormais composée de trois pôles, deux para-médicaux et un médical, dont le dernier a ouvert début 2018.

La MSP compte aujourd'hui 13 professionnels de santé, parmi lesquels figurent médecins généralistes, sages-femmes, infirmières, orthophonistes, psychologue et



La maison de santé du Théâtre est composée de trois pôles, tous en rez-de-chaussée de différents immeubles d'habitations distants de quelques dizaines de mètres.

de mètres, dont le premier a ouvert en 2016 et le dernier début 2018. Elle regroupe actuellement 13 professionnels de santé, mais ce chiffre pourrait continuer de croître avec l'acquisition d'un quatrième local annoncée pour 2019. Un signe positif dans une ville qui ne compte plus que neuf généralistes.

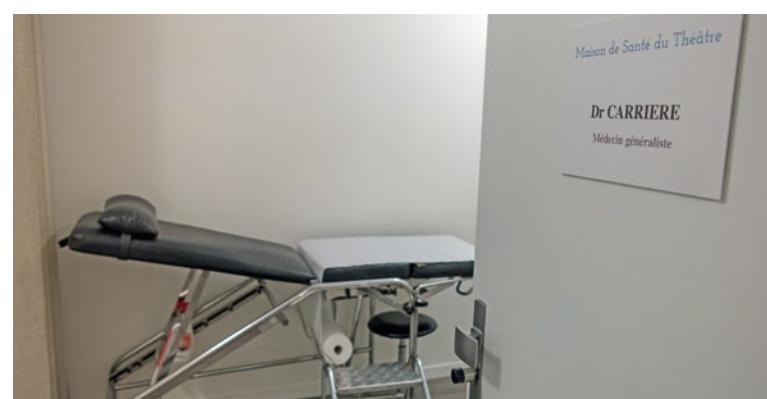
« Le plus difficile est de trouver des professionnels et des locaux »

A l'origine de ce projet privé, se trouve notamment le docteur Christophe Carrière, médecin généraliste installé à Trappes depuis 2014, initialement dans l'un des locaux qui constitue l'actuelle maison de santé du Théâtre. « Depuis le début, on voulait évoluer vers une maison médicale », se souvient lors de l'inauguration Christophe Carrière, qui s'est donc attelé à convaincre d'autres professionnels du territoire de le rejoindre entre 2014 et 2016. Car d'après lui, « le plus difficile est de trouver des professionnels et des locaux ».

Le premier point s'est résolu en réunissant suffisamment de professionnels autour du projet, et le second lorsque le groupement de médecins a appris la construction future de nouveaux immeubles d'habitation juste à côté du local occupé à l'époque par le docteur Carrière. Les professionnels de santé ont donc acheté, avec le soutien financier des pouvoirs publics,

ostéopathe. Deux salles permettent également d'accueillir des internes. Mais la maison de santé du Théâtre ne compte pas arrêter son développement en si bon chemin puisque l'achat d'un nouveau local, au premier étage de l'un des immeubles, est déjà prévu. « Il est réservé, pour permettre aux deux orthophonistes d'avoir un local pour elles, avec un troisième box pour recevoir un troisième orthophoniste », explique Christophe Carrière, en marge de

Ce fonctionnement en MSP séduit en tout cas les différents professionnels de santé qui y exercent. « C'est ce qui m'a motivé à venir rejoindre l'équipe, estime Florence Pinsard-Laventure, arrivée en mars 2018. C'est plus sécurisant et c'est riche de pouvoir discuter avec nos collègues d'un traitement. On n'est plus seul donc on traite mieux les patients. » Et



« On a encore deux bureaux vacants donc on cherche de nouveaux médecins, de toute manière, il y a une telle demande ... », explique Florence Pinsard-Laventure, médecin généraliste.

l'inauguration à laquelle ont participé de nombreux acteurs de la santé.

Si ce nouveau local doit ouvrir courant 2019, la maison de santé du Théâtre est déjà équipée pour recevoir de nouveaux médecins et souhaite encore recruter. « On a encore deux bureaux vacants donc on cherche de nouveaux médecins, de toute manière, il y a une telle demande ... », explique Florence

l'une des sages-femmes de la maison de santé du Théâtre d'ajouter : « On se complète bien, quand on a un souci, on a vite accès à un médecin. »

Ce projet, dont les frais d'investissement sont estimés au total entre « 1,2 et 1,4 million d'euros » selon Christophe Carrière, a reçu un soutien financier important de la Région, de l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Union régionale de professionnels de santé (URPS).

En bref

MAUREPAS

La réhabilitation du centre-ville a commencé

Les travaux, qui concernent l'allée de la Côte d'or et ses alentours, ont débuté lundi 19 novembre et doivent s'achever au premier semestre 2019.



AGENCE PRAXYS PAYSAGE

En revoyant l'urbanisme de l'allée de la Côte d'or, Grégory Garestier (LR) affiche le souhait de « rendre plus visibles les commerces ».

La réhabilitation du centre-ville de Maurepas a été lancée en musique. Vendredi 16 novembre, en présence d'une soixantaine d'habitants, la municipalité a fêté le début des travaux de la première phase de la rénovation du centre-ville, qui ont commencé ce lundi 19 novembre par l'allée de la Côte d'or (voir notre édition du 3 juillet).

notamment permettre de rendre « accessibles les commerces aux personnes à mobilité réduite », « revoir les éclairages », « détruire et reconstruire ailleurs le kiosque fleuri », « refaire l'ensemble du sol avec un dallage bleu et gris », « rendre plus visibles les commerces » en repensant l'urbanisme, etc.

Les travaux sont prévus pour être terminés « au cours du premier semestre 2019 », indique un communiqué de la Ville. Pendant tout le chantier, les commerces resteront ouverts, avec une « trêve » du 15 décembre au 15 janvier « afin de ne pas pénaliser l'activité commerciale », poursuit la commune. Grégory Garestier souligne que le coût de ces travaux est de « 1,465 million d'euros, subventionné à 50 % ».

En bref

GUYANCOURT La Caf ferme pour déménager à Versailles

Les locaux de la Caisse d'allocations familiales, situés jusqu'alors avenue des Prés, fermeront leurs portes à la fin novembre.

Les adhérents de la Caisse d'allocations familiales (Caf) devront désormais se rendre à Versailles ou à Trappes, car ils trouveront bien-tôt portes closes à Guyancourt. Sur Twitter le 15 novembre, la Caf des Yvelines a annoncé l'ouverture le 6 décembre de son nouvel espace d'accueil dans le quartier des Chantiers à Versailles. Il s'agit d'un déménagement puisque le siège se trouvait auparavant avenue des Prés à Guyancourt, dans des locaux qui fermeront donc définitivement leurs portes le 29 novembre au soir.

« Les nouveaux locaux sont situés à 50 mètres de la gare de Versailles Chantiers, accessibles à pied et en transports en commun, explique-t-

on à la Caf. C'est plus pratique car nous sommes proches de nos partenaires dans les Yvelines et les locaux sont modernes. »

Des locaux plus « modernes »

Le nouvel espace gardera une typologie d'accueil double, sans rendez-vous dans l'espace numérique, qui comportera environ 20 ordinateurs, ou avec rendez-vous pour voir un conseiller. « Ceux pour qui Versailles est trop éloigné peuvent également se rendre à la Caf de Trappes, située dans les locaux du Centre communal d'action sociale », ajoute-t-on à la Caf.

En bref

YVELINES Une plateforme pour la rencontre entre bénéficiaires du RSA et employeurs

Le Département a créé une plateforme qui réunira employeurs et candidats de façon géolocalisée.

Un nouvel outil pour favoriser la recherche d'emploi. Le Département a créé Job78, une plateforme de mise en relation des employeurs yvelinois avec les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). Dans un communiqué, l'administration explique être partie d'un double constat : « Trop de bénéficiaires du RSA peinent à trouver un emploi qui leur correspond près de chez eux » et « trop d'entreprises rencontrent des difficultés pour recruter ».

La plateforme Job78 propose donc aux bénéficiaires du RSA de créer leur CV en ligne afin de pouvoir consulter les offres d'emploi à proximité. Les employeurs sont pour leur part conviés à consulter les profils de candidats.

Lorsque deux profils correspondent, un algorithme les réunit et il leur est proposé « de se mettre en relation par l'intermédiaire de la messagerie sécurisée », explique le Département. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur job78.fr.

En image

**LES CLAYES 14-18 : le parc de Diane a accueilli un camp militaire**

Des soldats américains de la Première Guerre mondiale ont dormi, mangé et vécu dans le parc de Diane ce week-end. À l'occasion du centenaire de 14-18, l'association 79th memory group y a reconstitué un camp militaire que les Clétiens ont pu visiter, du 16 au 18 novembre, pour découvrir les conditions de vie des soldats américains sur la ligne arrière avec « refuge religieux, coin repas, tente de premiers soins, armée du salut et armurerie », détaille Marc Husson, président de la 79th memory group, qui œuvre pour « le devoir de mémoire, le respect des anciens et l'honneur à tous les soldats ».

En bref

MONTIGNY Comment éviter les escroqueries sur internet ?

L'UFC-Que choisir organise, le 22 novembre, une conférence sur la prévention des escroqueries sur internet.

Comment se prémunir des escroqueries sur internet ? Cette question sera le thème d'une conférence-débat, organisée par la section locale de l'association d'aide aux consommateurs, UFC-Que Choisir. Le 22 novembre à partir de 16 h 30, les Saint-quentinois sont invités à se rendre à la salle Louis Jouvet pour en apprendre plus sur les escroqueries sur internet.

« Il y a le phishing (technique qui consiste à envoyer un courrier électronique à une personne en usurpant l'identité d'un de ses contacts pour récupérer ses données personnelles, ndlr), explique Philippe Fleuret, président de l'association à Versailles. Ou les arnaques sur Le bon coin durant lesquelles on incite l'acheteur à envoyer son Rib. »

La conférence visera donc à prévenir les consommateurs contre ces dangers. « C'est un sujet d'intérêt public, insiste Philippe Fleuret. En 2017, plus de 700 consommateurs ont fait appel à nous pour des problèmes liés à la consommation. » L'entrée est libre et sans inscription.

Auchan Plaisir

SAMSUNG



3500 PIÈCES DISPONIBLES

-30€ REMBOURSÉS PAR SAMSUNG⁽¹⁾

249€

199€

Dont 0,50€ d'éco-participation

Soit

169€ APRÈS REMBOURSEMENT DIFFÉRÉ

TABLETTE GALAXY TAB A6 10.1"

Processeur: Octo Core 1.6 Ghz
Réf. 270242 - 452444
Garantie 2 ans

(1) REMBOURSEMENT DIFFÉRÉ VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

Profitez-en, ça n'arrive qu'une fois par an !

Black FRIDAY*

EN MAGASIN ET SUR AUCHAN.FR

Auchan

et la vie change

Auchan Plaisir
CD161, 78370 Plaisir – tél. 01.03.81.76.00

VENDREDI 23, SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018
Ouverture exceptionnelle dimanche 25 novembre toute la journée de 8H30 à 19H30

SQY Nouveau plan compost : un enjeu écologique et économique pour l'agglomération

Saint-Quentin-en-Yvelines commencera en janvier 2019 à installer des composteurs dans les communes. Ils permettront des économies et un plus grand respect de l'environnement.

Diminuer la collecte et le traitement des déchets. C'est l'ambition première du nouveau plan compostage annoncé par l'agglomération dans son magazine de novembre. Saint-Quentin-en-Yvelines prévoit de déployer sur les 12 communes qui la composent un plan de distribution et d'installation de composteurs, outils qui permettent de recycler les déchets verts et organiques. Les déchets sont déposés dans le composteur pour s'y dégrader avec le temps et devenir du terreau : « *Tout se transforme* », aurait dit Antoine Lavoisier.

Des pratiques uniformes en matière de déchets

Le plan doit servir à diminuer les déchets collectés et traités par les services de Saint-Quentin-en-Yvelines, opérations qui ont un coût économique mais également environnemental de part leur transport et incinération. « *Le plan se décline sur trois niveaux*, détaille Thierry Essling (SE), conseiller communautaire délégué à la collecte et valorisation des déchets, et adjoint à Villepreux. *Individuel, dans les maisons particulières, résidentiel,*



L'installation des composteurs individuels commencera dès janvier 2019, et se fera dans le cours de l'année pour les composteurs résidentiels et de quartier.

pour les résidences et immeubles, et par quartier, notamment pour ceux qui n'appartiennent pas à une résidence et n'ont pas de jardin. »

formation au compostage et un suivi du processus par téléphone. L'idée c'est de mettre du savoir à la disposition des Saint-quentinois. »

L'installation des composteurs individuels commencera dès janvier 2019, et se fera dans le cours de l'année pour les composteurs résidentiels et de quartier, Saint-Quentin-en-Yvelines devant encore discuter des modalités d'installations des composteurs dans les espaces verts avec les habitants et les communes. « *Le prix pour l'habitant pour un composteur individuel est à moitié pris en charge par l'agglomération, ça revient à 25-30 euros par habitant*, explique Thierry Essling. *Dans ce prix, est également compris une*

Le composteur individuel pourra contenir 300 à 600 litres de déchets. Les composteurs résidentiels et de quartier seront quant à eux gratuits pour les habitants mais demeureront la propriété de l'agglomération. La capacité d'un composteur résidentiel sera de 800 à 1 000 litres, et un suivi est également prévu pour ses utilisateurs qui pourront réutiliser leur terreau.

« *C'est la particularité de ce plan compost, se réjouit le conseiller*

communautaire. Alors que d'autres agglomérations en France se focalisent sur les maisons individuelles, nous avons voulu inclure trois typologies, [...] on souhaite avoir des pratiques uniformes sur le territoire en matière de déchets et oublier les mauvaises pratiques. » Selon Thierry Essling, le but du processus est triple : réduire la part de déchet collectée et traitée par incinération ou compostage industriel, et contribuer à l'enrichissement des sols par le terreau récolté.

Déjà 200 pré-inscrits

« *La promesse est économique, car la tonne de déchet incinérée coûte 78 euros, et environnementale* », indique Thierry Essling. Le plan compost doit aussi permettre la diminution du nombre de collectes de déchets verts, prévue par l'agglomération à l'horizon 2020. Deux mois avant le début du programme, les pré-inscriptions affluent : « *Nous avons déjà plus de 200 pré-inscriptions pour des composts individuels et 25 pré-inscriptions pour les composts résidentiels, on peut aller par an jusqu'à 2 000 demandes de composts individuels* », explique l'élu.

Il ne paraît pas surpris : « *En matière de réduction des déchets par habitants, Saint-Quentin fait partie des bons élèves*, assure-t-il. Ainsi, on produit par an et habitant 100 kg de moins que la moyenne nationale. » Le plan compost, déjà approuvé par la commission environnement, devrait être validé en conseil communautaire durant le mois de décembre.

En bref

TRAPPES

Une Semaine de l'éducation pour accompagner le parcours des jeunes

La municipalité organise des conférences et ateliers sur le thème de l'éducation pendant toute la semaine.

La Ville organise du lundi 19 novembre au samedi 24 novembre une Semaine de l'éducation, à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance le 20 novembre, et convie les trappistes à des ateliers et conférences.

« *Considérant l'éducation comme la meilleure arme dans la lutte contre les inégalités économiques et sociales, la Ville se donne les moyens pour accompagner les parcours éducatifs des jeunes* », indique la municipalité dans un communiqué. Les élèves et leurs parents sont invités le samedi 24 novembre à des ateliers et conférences sur les thèmes de la relaxation, la sécurité routière, l'apprentissage, le sommeil, etc.

A 15 h ce même jour, aura lieu la signature du projet éducatif de territoire, qui rassemble les politiques et engagements de la Ville en matière d'éducation. L'ensemble du programme de la semaine est disponible sur le site internet trappesmag.fr.

En bref

COIGNIERES 80 offres d'emplois étaient à pourvoir à la Journée de recrutement

Coignières organisait sa 16^e Journée de recrutement. Avec 80 postes à pourvoir, l'objectif est de mettre en relation des entreprises qui peinent à recruter et des demandeurs d'emploi.

Jeudi 15 novembre pendant toute la journée, les salons Antoine de Saint-Exupéry accueillait la 16^e édition de la Journée de recrutement organisée par la commune, avec l'agglomération qui a dans son giron la compétence emploi et pôle emploi. Pour l'occasion, « 38 entreprises » locales recevaient des demandeurs d'emploi avec « 80 offres à pourvoir », détaille Arnaud Landais, responsable du service emploi à Coignières.

« Pénurie de candidats »

« *Sur la zone Maurepas-Coignières, il y a une forte demande des chefs d'entreprise qui n'arrivent pas à pourvoir des postes* », souligne Erwan Le Gall (DVD), conseiller communautaire à l'emploi et conseiller municipal de Maurepas, mentionnant un travail accru sur les chômeurs de « très longue durée ». Et d'ajouter de manière générale : « *Il y a beaucoup*



« *Sur la zone Maurepas-Coignières, il y a une forte demande des chefs d'entreprise qui n'arrivent pas à pourvoir des postes* », souligne Erwan Le Gall (à droite).

d'offres d'emploi dans le commerce et on doit pouvoir y répondre. »

Linda Hoarau, recruteur pour Metro à Trappes a justement ce jour-là cinq postes à pourvoir. « *On est en pénurie de candidats* »,

confirme-t-elle, à propos de difficultés de recrutement rencontrées. Après une matinée de rencontre, Linda Hoarau estime avoir « *déjà rencontré plusieurs profils intéressants, beaucoup plus que quand on essaye de recruter de notre manière habituelle* ».

En bref

VOISINS-LE-BRETONNEUX Un premier candidat déclaré pour les municipales

Olivier Afonso (DVD), actuel conseiller municipal d'opposition, a officialisé mardi 13 novembre sa candidature aux élections municipales de 2020.

Alors que l'approche des élections municipales de 2020 commence à se faire sentir, Olivier Afonso (DVD) est le premier candidat à se déclarer officiellement à Voisins-le-Bretonneux. L'élu d'opposition, et président de l'association « *Tous rassemblés pour Voisins* », a officialisé sa décision sur les réseaux sociaux et via un communiqué de presse le mardi 13 novembre.

« *Je ne suis pas candidat par hasard, je suis un candidat déjà bien implanté localement. Et puis j'ai pris ma décision, qui est une prise de responsabilité importante, de conduire une liste* », insiste Olivier Afonso, reprochant à l'actuel maire, Alexandra Rosetti (UDI) de ne pas avoir réussi « *à rassembler la grande famille de la droite et du centre à Voisins* ».

Parmi ses thématiques de campagne, il annonce vouloir s'attaquer aux « *problèmes de circulation* », à



Conseiller municipal d'opposition, Olivier Afonso (DVD) briguera le poste de maire en 2020.

la « *densification de l'habitat* » et à la question du « *cadre de vie* » qui d'après lui « *se dégrade* », assurant toutefois qu'il ne « *se lancera pas dans les attaques personnelles* ». La campagne démarre donc et Olivier Afonso l'annonce : « *J'ai un plan de campagne où j'ai l'intention à la fois d'assumer mon rôle d'élu d'opposition aujourd'hui, et de proposer d'écrire une nouvelle page pour la ville* ».

PLAISIR RD 30 : une passerelle piétons-cycles permettra de franchir la RN 12

Les cyclistes et piétons pourront bientôt joindre sans interruption, sur une voie dédiée, le Auchan de Plaisir à la Clef Saint-Pierre d'Élancourt grâce à une passerelle surplombant la RN 12.



Le premier tronçon de la future passerelle de franchissement cycle et piéton de la RN 12 a été installé dans la nuit du 8 au 9 novembre.

Les automobilistes empruntant la départementale 30, au niveau de son franchissement de la nationale 12, ont pu remarquer l'installation de piles en béton et d'un début de pont. Dans la poursuite des travaux de la RD 30, le chantier pour la mise en place d'une passerelle piéton-cyclo au dessus de la RN 12 vient d'entrer dans sa partie la plus visible.

Fin prévue au printemps 2019

Celle-ci permettra de joindre, à pied ou à vélo, Plaisir à Élancourt.

Sa mise en service est prévue pour le printemps 2019 par le Département. « *Dans la suite des travaux d'aménagement et de doublage de la RD 30 entre Plaisir et Élancourt, les travaux actuels consistent à construire une nouvelle passerelle, qui sera dédiée aux piétons et aux cycles afin de faciliter leur cheminement entre Élancourt et Plaisir* », résume Isabelle Queiroga, responsable de l'unité de maîtrise d'ouvrage au département des Yvelines, dans une vidéo de présentation du projet du conseil départemental.

D'après elle, cette passerelle viendra poursuivre la « *voie verte de quatre kilomètres de long* » aménagée entre le rond-point d'Auchan et le giratoire du Petit Saint-Cloud (rond-point situé juste avant la RN 12 côté Plaisir, Ndlr) pour rejoindre la Clef Saint-Pierre à Élancourt. Dans la vidéo, Isabelle Queiroga souligne que cette « *passerelle métallique courbe* » mesure « *122 mètres de long sur 5 mètres de large* ».

Elle sera composée de plusieurs tronçons, appuyés sur trois piles en béton, dont l'une est nettement

visible des automobilistes sur le terre-plein central de la nationale 12. Les premiers tronçons de la future passerelle, côté Élancourt, ont été posés dans la nuit du 8 au 9 novembre. « *Puis mi-novembre, le tronçon suivant sera posé entre la pile Sud de la RN 12 et la pile située sur le terre-plein-central, et à la fin du mois, les derniers tronçons seront posés pour arriver jusqu' [...] côté Plaisir* », détaille Isabelle Queiroga. Ces poses de nuit entraîneront des modifications de circulations dans le secteur avec des itinéraires de déviation entre 22 h et 5 h.

Une passerelle à 2,3 millions d'euros

« *Courant décembre, les différents tronçons qui seront soudés, seront peints, prévoit-elle. Début 2019, il restera à mettre en œuvre une résine anti-dérapante sur la passerelle, et installer les gardes corps qui comprendront les éclairages.* » Les travaux sont prévus pour s'achever courant mars 2019, et la mise en service de la passerelle « *devrait intervenir au printemps 2019* », sous réserve « *des aléas techniques et climatiques durant le chantier* », prévient le conseil départemental dans un document sur les travaux. Le coût de l'opération est de 2,3 millions d'euros TTC, et entre dans le cadre de l'opération d'aménagement de la RD 30, elle chiffrée à 87,5 millions d'euros pris en charge par le Département et la Région.

En bref

SQY Un guide pour manger local à Saint-Quentin-en-Yvelines

Dans un livret de 20 pages édité par l'agglomération, tous les producteurs locaux ainsi que les points de vente saint-quentinois sont listés.

Tous les producteurs en circuits courts de Saint-Quentin-en-Yvelines regroupés dans un guide. La semaine dernière, la communauté d'agglomération a édité son guide du « *Manger local* », disponible en téléchargement sur son site internet. Sur 20 pages, ce document donne les adresses et coordonnées permettant de profiter de l'agriculture locale car comme le rappelle l'agglomération, Saint-Quentin-en-Yvelines est composée de « *21 % de terres agricoles* ».

« *Ce livret recense les exploitations saint-quentinoises aux productions variées : fruits, légumes, élevage, miel... De la vente à la ferme à la distribution de paniers (via le réseau des Amap, Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), en passant par les marchés ou les commerces du territoire, ce nouveau guide présente les différentes façons de manger local à SQY* », explique l'agglomération dans un communiqué, qui rappelle également la récente adoption du Plan climat air énergie territorial (PCAET) saint-quentinois.

TRAPPES Guy Malandain sera candidat à sa succession en 2020

Le maire DVG de Trappes a annoncé sa décision de se représenter aux électeurs pour les prochaines élections municipales.

A la tête de la mairie depuis 2001, Guy Malandain (DVG) briguerait un nouveau mandat en 2020. Il l'a annoncé lors d'une conférence de presse organisée le lundi 19 novembre, et justifie sa décision par la volonté de poursuivre les projets engagés qui devraient prochainement commencer. Si Guy Malandain était à nouveau élu en 2020, il annonce cependant qu'il ne ferait pas les six ans du mandat mais passerait la main à la fin de l'enfouissement de la nationale 10.

« Je ne ferai pas les six ans »

« *La nationale 10, la halle Freyssinet, le Projet éducatif de territoire (PDET) – renouvelé pour trois ans ce samedi 24 novembre, Ndlr) me soucient fortement, donc je demanderai à mes concitoyens, après ils choisiront, de renouveler mon mandat en 2020, annonce Guy Malandain. Je ne peux pas quitter ma fonction avant que tout ça ne soit terminé.* » En mars 2020, Guy Malandain aura 83 ans et se montre très clair : « *Je ne ferai pas les six ans.* » Il précise sa volonté de poursuivre en tant que maire de Trappes jusqu'à « *la fin de la nationale 10, et on aura dans l'équipe une personne qui pendant*



Guy Malandain (DVG) explique sa décision par le souhait de voir aboutir notamment l'important dossier de l'enfouissement de la nationale 10.

ces deux ans sera « maire-adjoint de proximité ». Personne à qui Guy Malandain passerait donc le flambeau en cours de mandat.

Dans son équipe majoritaire justement, d'autres candidats pourraient se désigner. La création de l'association Cœurs de Trappes (voir notre édition de la semaine dernière) par l'adjoint aux sports, Ali Rabeh (Génération.s), a été remarquée la semaine dernière. Même si Ali Rabeh a insisté qu'il ne s'agissait pas d'une candidature pour les municipales, sa démarche a été prise comme telle par plusieurs personnalités politiques locales.

De son côté, Guy Malandain regrette que la création de Cœurs de Trappes se soit faite « *sans que ce ne soit jamais discuté* » au sein de l'équipe majoritaire. Et le maire de Trappes de trancher : « *Si quelqu'un de l'équipe actuelle veut être candidat contre moi, son honnêteté, c'est de démissionner.* »

En bref

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Opération de Greenpeace contre l'huile de palme issue de la déforestation

« *Oreo, le goût de la déforestation* ». Ce slogan a été étiqueté sur les boîtes du célèbre biscuit par Greenpeace, lors d'une opération au Carrefour de Montigny.

Ni vu, ni connu, une dizaine de militants du groupe local de Greenpeace ont réalisé une opération contre l'huile de palme issue de la déforestation à Montigny-le-Bretonneux. Samedi 17 novembre au matin, dans le Carrefour de l'Espace Saint-Quentin, les militants Greenpeace sont rentrés discrètement dans le supermarché pour coller des autocollants mentionnant « *Oreo, le goût de la déforestation* » sur les boîtes des célèbres biscuits, ainsi que sur des caddys.



Dans le rayon gâteaux de Carrefour, les militants de Greenpeace ont étiqueté tous les produits Oreo.

« *fait de la décoration des gâteaux sans les abîmer.* »

Sur son site internet, Greenpeace indique qu'une de ses récentes enquêtes « *révèle qu'une grande partie de l'huile de palme utilisée par Mondelez, le fabricant des biscuits Oreo, est produite par des entreprises qui détruisent la forêt et ravagent l'habitat des orangs-outans, les poussant toujours plus près de l'extinction* ».

SQY Médiathèques : l'emprunt devient totalement gratuit pour les Saint-quentinois

Les médiathèques historiques du réseau saint-quentinois bénéficient de nouveaux logiciel et site internet. La tarification évolue également : l'emprunt de livres, CD et DVD est désormais gratuit.

Après avoir fermé leurs portes pendant une semaine, les médiathèques ont toutes rouvert le 14 novembre avec leur lot de nouveautés. Pour l'ensemble des 12 médiathèques du réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines (une par commune, à l'exception de Plaisir qui en a deux et de Coignières qui n'a pas de bibliothèque communale, Ndlr), l'emprunt de livres, CD et DVD est devenu gratuit pour les personnes qui vivent, travaillent ou étudient sur l'agglomération. Il devient en revanche payant pour les personnes hors du territoire.

Mais la fermeture des sept médiathèques dites « historiques » du réseau saint-quentinois avait pour objectif principal de changer leur logiciel et de créer un tout nouveau site internet. Les médiathèques des communes ayant intégré la communauté d'agglomération début 2016 n'avaient quant à elles pas fermé car elles n'ont pas encore pu bénéficier de l'installation du nouveau logiciel. Installation qui devrait intervenir d'ici maximum deux ans, quand l'ensemble des collections de ces médiathèques auront été répertoriées et intégreront donc pleinement le réseau saint-quentinois.

Concernant le nouveau logiciel, celui-ci bénéficie surtout aux employés des médiathèques. « C'est plus simple pour gérer les collections et ça permet, à terme, d'intégrer les autres médiathèques et leurs collections », résume Armelle Aubriet (SE), vice-présidente à la culture à Saint-Quentin-en-Yvelines, également adjointe à Montigny-le-Bretonneux. *Puisqu'on est un réseau, on est aussi en train de travailler sur une optimisation des répartitions des collections sur les différentes médiathèques.* »

Gratuit pour les Saint-quentinois, payant pour les autres

Côté utilisateurs, le changement le plus visible est celui du site internet e-mediatheque.sqy.fr (dont la totalité des fonctionnalités ne sont pour l'instant disponibles que pour les usagers des médiathèques « historiques », Ndlr) qui a bénéficié d'un véritable coup de jeune. « Ce portail est plus ergonomique et ça permet d'y accéder sur les différents supports : ordinateurs, tablettes, téléphones, etc », explique Armelle Aubriet.



Sept des 12 médiathèques du réseau saint-quentinois ont fermé pendant une semaine pour permettre notamment la mise en place du nouveau site internet e-mediatheque.sqy.fr.

La semaine de fermeture a été également l'occasion de mettre en place le règlement intérieur et la nouvelle tarification, communs au réseau des 12 médiathèques de l'agglomération et votés par le conseil communautaire en septembre. Avant, pour tous les usagers, qu'ils soient Saint-quentinois ou pas, l'emprunt de livres était gratuit et celui de documents audiovisuels nécessitait une adhésion annuelle payante. « Quand vous mettez un nouveau système en place (les cinq médiathèques des communes « entrantes » ont rejoint le réseau saint-quentinois début 2018, Ndlr), vous êtes aussi obligé de réfléchir à votre organisation », souligne Armelle Aubriet.

Décision a donc été prise, et votée en septembre, de rendre l'emprunt des livres, CD et DVD « gratuit pour les habitants de Saint-Quentin, et les personnes y travaillant ou y étudiant ». Pour les personnes n'entrant pas dans ce cadre, « on est capable de les accueillir à un tarif qui est de 35 euros par an maximum », précise la vice-présidente à la culture.

La prochaine étape d'importance pour le réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines est désormais l'intégration complète des médiathèques des communes dites « entrantes ». Si les usagers de celles-ci peuvent emprunter leurs documents dans toutes les médiathèques du réseau, ils ne bénéficient pas encore de l'ensemble des services proposés, comme la prolongation d'un emprunt en ligne, ou le fait de pouvoir rapporter son livre dans n'importe quelle médiathèque du réseau.

Encore cinq médiathèques à intégrer

« Il va falloir rentrer les collections [des cinq médiathèques restantes], indique la vice-présidente à la culture. On s'est donné de un à deux ans, parce que c'est long. » Armelle Aubriet confie également qu'un travail est en cours « sur les horaires d'ouvertures des médiathèques pour essayer, quand tout ce système sera mis en place, qu'il y ait toujours une médiathèque ouverte ».

En bref

LES CLAYES

One Nation à la conquête de l'espace

Pour ses cinq ans, le centre commercial organise, jusqu'au 2 décembre, des animations sur le thème de l'espace.

Pour fêter ses cinq années d'activité, One Nation a prévu des activités familiales sur le thème de l'espace. Tous les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 2 décembre, les enfants et leur parents sont invités à déambuler dans la galerie entre différentes animations. One nation propose ainsi aux petits « un parcours trampoline de 5 m par 5 m installé dans une réplique de Columbus (laboratoire spatial européen) », indique le centre commercial dans un communiqué.

Les enfants peuvent également télécommander un rover lunaire et prendre une photo de leur empreinte dans un sable reproduisant le sol lunaire. Les adultes sont pour leur part conviés à admirer une exposition, constituée de « deux fusées de décoration de 2 m 20 et 2 m 40, un télescope spatial, un réacteur de fusée, un satellite sputnik », indique le communiqué. A la disposition du public également, une réplique de navette spatiale de sept mètres de long. Enfin, pour les plus téméraires, 20 sessions de vols en chute libre sont mises en jeu durant les deux semaines.

En bref

SQY La France insoumise vise Trappes et Guyancourt pour les municipales

La semaine dernière, la France insoumise a donné le top départ de sa campagne pour les européennes à Saint-Quentin-en-Yvelines, et en a profité pour lancer celles des municipales.

La France insoumise (LFI) est dans les starting-blocks. Mercredi 14 novembre dans un bar-restaurant de Trappes, devant une vingtaine de militants, la section Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines a lancé la campagne des européennes ... et des municipales. « On part de loin vu que l'on part de rien, concède Frédéric Bailly, co-animateur de LFI à Trappes. On part des dernières élections présidentielles et législatives, on pensait qu'il n'y aurait rien après et finalement ça a duré. »

« L'aspiration qu'il y a dans ces communes pour notre programme »

Le parti de Jean-Luc Mélenchon commence donc la mobilisation pour les européennes de mai prochain et « veut en profiter pour rebondir sur les municipales », indique Frédéric Bailly. LFI a en tout cas



« Nous allons privilégier quatre villes pour les deux campagnes : Trappes, Élancourt, Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux », détaille Randy Nemoz, coordinateur saint-quentinois de LFI.

déjà ciblée certaines communes de Saint-Quentin-en-Yvelines pour ces campagnes.

« Nous allons privilégier quatre villes pour les deux campagnes : Trappes, Élancourt, Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux, détaille Randy Nemoz, coordinateur saint-quentinois de LFI, pour les réseaux qu'on y a tissé, la typologie de ces villes et l'aspiration qu'il y a dans ces communes pour notre programme. » Et parmi ces quatre villes, « Trappes et Guyancourt » ont été « jugées prioritaires pour les municipales » poursuit-il, souhaitant « des listes ouvertes à tout ceux qui se retrouvent dans nos valeurs ».

En bref

TRAPPES Création d'un conseil des anciens : les seniors acteurs de la ville

La municipalité a créé un conseil des anciens, composé de 55 personnes de plus de 60 ans qui pourront se prononcer sur les projets de la Ville et conduire des actions citoyennes.

Un Conseil pour préserver l'« histoire » et la « mémoire » de Trappes, selon le maire. Lundi 12 novembre à la mairie, a eu lieu la réunion d'installation du Conseil des anciens, dispositif de démocratie participative qui permettra aux plus de 60 ans de se prononcer sur les projets de la Ville. « La ville est en mouvement mais doit garder, grâce à vous, son histoire, sa mémoire », a ainsi indiqué Guy Malandain (DVG).

Présent à ses côtés, le conseiller municipal en charge de la vie associative et démocratique, Cheikh Agne, a détaillé la mission du nouveau conseil, composé de 55 seniors trappistes qui se réuniront au moins une fois par trimestre : « Les anciens sont acteurs, juge-t-il, ils pourront être force de propositions sur les projets municipaux, mais aussi force de production car ils pourront conduire des actions citoyennes et des micro-projets. »



Pas moins de 55 seniors trappistes se sont inscrits au conseil des anciens, qui discutera des projets de la ville au moins une fois par trimestre.

Pour Annie, membre du conseil, la promesse est double : « Je suis contente de participer à certaines politiques de la ville. Et puis, je reconnaît beaucoup de visages ici donc c'est l'occasion de passer de bons moments. » Lors de cette cérémonie de lancement a été annoncée la tenue d'une première réunion le 19 novembre, au cours de laquelle sera élu le bureau du conseil.

SQY Des balades en triporteur pour les personnes âgées

Une cinquantaine de résidents de l'Ehpad de La Verrière ont déjà pu en bénéficier grâce à la jeune antenne saint-quentinoise d'A vélo sans âge, qui espère conclure d'autres partenariats sur l'agglomération.



Au sein du triporteur, deux passagers prennent place à l'avant, ici une personne âgée résidente de l'Ehpad de La Verrière, et le conducteur pédale à l'arrière.

Depuis juillet dernier, les résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la MGEN, à La Verrière, peuvent profiter de balades en triporteur électrique. Celles-ci sont nées d'un partenariat entre l'établissement et l'antenne saint-quentinoise de A vélo sans âge, association née au Danemark en 2012 dans l'idée « d'offrir aux personnes âgées, résidents de maisons de retraite, des petites sorties presque gratuites, à vélo, au grand air

et en toute sécurité », peut-on lire sur le site internet de l'association.

« Discussion » et « partage d'émotions »

L'organisation compte une quinzaine d'antennes en France. Parmi elles, celle de SQY donc. Lancée au début de l'été par Claire Brochot et Marianne Tertrais, elle a obtenu son premier triporteur courant juin

et a vite convaincu l'Ehpad de La Verrière de collaborer avec elle.

« [L'Ehpad] nous a fait confiance rapidement et a vraiment adopté le projet avec une équipe très enthousiaste et participative », affirme Claire Brochot, co-fondatrice de l'antenne saint-quentinoise. « C'était l'occasion de pouvoir [permettre à] des résidents qui ne sortent pas sur l'extérieur de sortir [...], car avec le fauteuil les balades sont extrêmement limitées,

confie Dominique Mignin, directrice de l'Ehpad verriérois. *Mon premier objectif était celui-là, et aussi de me dire que ça leur rappellerait des sensations de quand ils étaient jeunes et qu'ils faisaient du vélo. Là, on est en train de travailler avec le kiné pour permettre à des gens qui sont en fauteuil l'accès au triporteur.* »

La dizaine de bénévoles de l'antenne a été formée pour piloter ces triporteurs, dans lesquels deux passagers prennent place à l'avant, le conducteur siégeant à l'arrière. « Le pilote du triporteur est très proche des personnes transportées, ce qui favorise l'échange et la discussion et le partage d'émotions à travers la balade », estime Claire Brochot. Elle précise également que « quatre créneaux horaires réguliers par semaine, et deux autres créneaux un peu moins réguliers » sont désormais proposés, ce qui est « beaucoup par rapport à la moyenne d'autres antennes ».

La bénévole assure que « l'accueil de ces sorties est vraiment très positif » et que les personnes âgées « ont le sourire, ça leur fait du bien, elles le disent. » Confirmation avec Christian, 71 ans, rencontré avant une petite balade ce 7 novembre. « C'est marrant, ça me sort, juge ce résident de l'Ehpad, une

dizaine de sorties en triporteur au compteur. Et puis, ça m'a rendu service la dernière fois, on est allé au tabac, j'ai pu m'acheter des clopes. » Comme lui, « une cinquantaine » de personnes âgées de l'établissement ont pu bénéficier de ces balades, d'après Claire Brochot, qui ajoute qu'« une soixantaine de sorties » à triporteur ont été réalisées depuis juillet.

Ces balades sont gratuites pour les personnes transportées, l'Ehpad déboursant en revanche une adhésion de 500 euros par an à A vélo sans âge qui « permet de couvrir les frais de l'association et les frais d'assurance des personnes transportées et du matériel », souligne Claire Brochot. Les bénévoles pilotant les triporteurs déboursent eux une adhésion individuelle de 15 euros annuels, tout comme les CCAS (Centre communal d'action sociale).

Entre 6 500 et 7 000 euros le triporteur

A vélo sans âge devrait d'ailleurs prochainement nouer un partenariat avec le CCAS de Montigny. « C'est en train de se faire », annonce Claire Brochot. Début novembre, elle espérait la livraison d'un second triporteur « dans le courant du mois », qui permettrait d'aller chercher des seniors de la commune à leur domicile et les emmener en balade. Des discussions avec les Ehpad de Voisins-le-Bretonneux et de la Couldre, à Montigny, sont également en cours.

Les triporteurs coûtent « entre 6 500 et 7 000 euros » à l'association, qui a pu obtenir des financements de l'agglomération de SQY, d'une caisse de retraite, du Lions club de Montigny, de donateurs particuliers par un financement participatif, et « une grosse subvention de la fondation Macif, qui a financé quatre triporteurs pour les trois antennes d'Île-de-France qui étaient en train de se créer », avance Claire Brochot.

VOISINS-LE-BRETONNEUX Le square des 40 arpents devrait être transformé en cimetière

L'annonce de la création d'un nouveau cimetière, qui prendra la place du square des 40 arpents, a fait débat lors du conseil municipal du mardi 13 novembre et sur les réseaux sociaux.

Lors du conseil municipal qui s'est tenu le mardi 13 novembre, la municipalité a voté la création future d'un nouveau cimetière de 400 tombes pour la ville. Le lieu de construction choisi au terme des échanges, le square des 40 arpents le long de la rue aux Fleurs, n'a pas manqué de faire réagir les habitants et riverains. Certains sont préoccupés de voir un square transformé en cimetière et d'autres s'inquiètent d'une possible « dévalorisation » du quartier à cause du cimetière.

Dans trois ans, le cimetière du Village sera plein

« On a pour l'instant deux cimetières à Voisins : un petit autour de l'église, appelé à devenir un parc dans plusieurs années, et un cimetière de 370 places dans le Village », explique la maire Alexandra Rosetti (UDI), contactée par *La Gazette*



Construit sur une partie de l'actuel square des 40 arpents (photo), le nouveau cimetière comprendra 400 tombes et un columbarium, ainsi qu'une allée centrale traversante.

quelques jours après le conseil municipal. Mais dans trois ans, ce dernier sera plein, il faut que j'agisse maintenant. » L'élu explique que l'extension du cimetière dans le Village est difficile pour des raisons budgétaires : les terrains autour pouvant servir à l'extension devant

ainsi être rachetés à plusieurs propriétaires privés.

Lors du conseil municipal mardi 13 novembre, deux lieux ont donc été proposés en délibération : la zone près des terrains de rugby du stade du Champ du Loup, ou bien

le square des 40 arpents, en bordure de la rue aux Fleurs. Une nouvelle fois, c'est la question d'un rachat des terrains qui a fait pencher la balance de la municipalité vers le square des 40 arpents : « C'est compliqué de construire au Champ du Loup car le terrain appartient à Saint-Quentin-en-Yvelines, explique la maire. Le square appartient lui à la ville, il n'y a que quelques bancs là-bas, pas d'installations particulières. »

La crainte d'une « dévalorisation » du quartier

Pour pallier le manque de tombes qui adviendra dans trois ans, le vote en conseil municipal a donc désigné le square des 40 arpents nouveau cimetière de la ville. Paysager, il comprendra 400 tombes et un columbarium, ainsi qu'une allée centrale traversante, afin « d'en faire un lieu agréable, de promenade », indique la maire. Celle-ci s'avoue toutefois « surprise » des débats suscités par le projet en conseil municipal. « De nombreuses personnes ont dit ne pas vouloir habiter près d'un cimetière, voire craindre la dévalorisation du quartier et de leurs

maisons à cause de cela », s'étonne-t-elle ainsi.

Sur la page Facebook « Tu sais que tu viens de Voisins-le-Bretonneux quand... », le débat est d'ores et déjà engagé : « Vous aimeriez [...] voir ce petit parc de votre enfance où tout le monde aime à se promener transformé en cimetière ?, s'énerve une habitante. On n'aura pas qu'un cimetière de plus, on aura les nuisances qui vont avec. » « Les espaces verts se font de plus en plus rares », note une deuxième qui s'attriste du « déboisement [...] de ce joli parc ».

Deux élus de l'opposition déplorent pour leur part sur Facebook le manque de concertation autour du projet : « En tant qu'élus d'opposition nous ne sommes pas non plus conviés aux réunions de concertation organisées par madame le Maire », peste ainsi Thierry Gasteau (LR) tandis que Olivier Alfonso (DVD) pointe une « décision prise sans la moindre concertation ». Les deux élus indiquent qu'une enquête publique aura lieu. Prévu pour 2021, le cimetière devrait entrer en construction début 2020. Une première évaluation a chiffré son coût de construction à un million d'euros.

GUYANCOURT Une soirée d'anniversaire dégénère en rixe : trois blessés graves Trois personnes ont été blessées au couteau et au poing, samedi 17 novembre dans la nuit lors d'une soirée d'anniversaire. Les policiers sont toujours à la recherche du ou des coupable(s).



A l'arrivée de la police, trois personnes étaient blessées au couteau et au poing. Elles ont été emmenées en urgence à l'hôpital, l'un dans un état critique.

Une fête d'anniversaire a tourné à la rixe, dans la nuit du samedi 17 novembre au dimanche 18 novembre. La police guyancourtoise a été appelée, aux alentours de 5 h du matin dimanche, à se rendre à la salle des fêtes Jacques Cartier, rue Eugène Violet, sur les lieux de l'agression de trois personnes âgées de 19 ans à 28 ans, blessées au poing ou à l'arme blanche.

« A l'arrivée des policiers sur les lieux, il y avait une cinquantaine de personnes, explique une source proche de l'enquête. La première était blessée au couteau dans le dos, la seconde grièvement blessée au couteau à la cuisse, au postérieur et au rein, et la troisième avait reçu des coups de

poings au visage. » Les trois ont été emmenées à l'hôpital, la seconde avec un pronostic vital réservé. Elle a depuis été tirée d'affaire.

« Les invités n'ont pas voulu parler »

Malgré la violence des coups portés, la police est toujours dans le flou concernant l'identification des auteurs de ces actes, qui n'ont pas été dénoncés. « Les invités n'ont pas voulu parler à la police, donc il est difficile de savoir si les agresseurs étaient parmi les invités ou pas, ni quelle était la raison de la rixe », explique une source policière. Des auditions de témoins sont en cours pour identifier le ou les auteur(s).

VERSAILLES

Il tentait de voler le véhicule des services de sécurité du château

Le voleur n'avait pas froid aux yeux. Dimanche 18 novembre, les équipes du poste central de sécurité du Château de Versailles ont contacté la police après avoir appréhendé un homme de 23 ans qui tentait de voler l'un de leurs véhicules stationné près de la grille de la Chapelle.

A leur arrivée, l'individu avait ouvert le véhicule non verrouillé et fouillait à l'intérieur. Le malfrat a été interpellé et placé en garde à vue pour tentative de vol d'un véhicule du domaine sans effraction.

BOIS D'ARCY

Il se blesse en nettoyant son pistolet

Les pompiers sont intervenus, dimanche aux alentours de 16 h, au domicile d'un octogénaire, situé rue Paul Vaillant-Couturier. Blessé, l'homme saignait abondamment de la cuisse.

A l'arrivée des policiers, il s'est avéré que l'« octogénaire était en train de nettoyer son arme, un pistolet de catégorie B, quand le coup est parti », explique une source proche de l'affaire. Son pronostic vital n'était pas engagé mais il a été transporté à l'hôpital par les pompiers. Il apparaît que son arme n'était pas déclarée.

CHAMBOURCY

Ils prétendent être policiers et dérobent 10 000 euros de bijoux

Deux hommes déguisés en policiers ont prétendu devoir fouiller le domicile d'une septuagénaire pour trouver un soi-disant fugitif. Ils ont dérobé pour 10 000 euros de bijoux.

10 000 euros de bijoux. Mercredi 14 novembre dans la soirée, deux hommes se sont fait passer pour des policiers en mission pour dérober les bijoux d'une femme de 75 ans, rue des Cèdres. Ils ont sonné à sa porte vêtus de l'habit bleu, et ont prétexté vouloir fouiller le pavillon à la recherche d'un soi-disant voleur qui aurait commis ses méfaits dans le voisinage.

Une fouille du pavillon

Une fois entrés dans la maison de la septuagénaire, les deux hommes ont fait un tour des pièces, en particulier la chambre et la salle de bain, et volé les bijoux de la propriétaire. Quelques instants après les avoir fait sortir, cette dernière s'est aperçue de la supercherie et a appelé la police. Le montant du préjudice a été évalué à 10 000 euros pour les bijoux et la femme a porté plainte.



VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES, CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY



VOTRE
CONFiance
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

PLAISIR Elle renverse deux personnes sur un passage piéton

Une jeune femme a renversé deux quinquagénaires sur un passage piéton, rue Henri Barbusse. L'une des victimes a été emmenée à l'hôpital dans un état critique.



La conductrice, âgée de 19 ans, a expliqué ne pas avoir vu les personnes sur le passage piéton à cause du soleil.

Le pronostic vital de la femme était très engagé lors de son transfert à l'hôpital. Grave accident dimanche 18 novembre rue Henri Barbusse. Aux alentours de 16 h 30, les pompiers et la police nationale ont été appelés au secours de deux personnes, des habitants des Clayes-sous-Bois âgés de 55 et 56 ans, renversées sur un passage piéton par une Volkswagen Polo conduite par une femme de 19 ans.

« Des tests ont été pratiqués, et il s'avère que la jeune femme n'était pas sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue, explique une source proche de

l'affaire. *Elle a expliqué n'avoir pas vu les piétons à cause d'un contre-jour.* » Toujours en garde à vue lundi 19 novembre dans la matinée, il apparaît ainsi que la conductrice ait été aveuglée par le soleil sur son pare-brise au moment de l'accident, et que la luminosité ait masqué à ses yeux les deux personnes qui traversaient.

Les deux victimes ont été conduites à l'hôpital. *« La femme a été emmenée à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière avec un pronostic vital très engagé, détaille la source policière. L'homme a été examiné également, bien que moins sévèrement blessé. »*

ORGEVAL Le chiot volé à la SPA ramené par ses ravisseurs

Se seraient-ils finalement ravisés ? Volé lundi 12 novembre au refuge de la SPA d'Orgeval, le chiot de quatre mois Soda a été ramené par ses ravisseurs. Mardi 13 novembre, le personnel de la SPA a retrouvé l'animal sur le parking de l'établissement, manifestement déposé là par ses voleurs. « *Soda est de retour ! [...] Merci à tous pour votre mobilisation* », a écrit la SPA sur sa page Facebook. L'établissement avait le jour précédent diffusé un large appel à témoins sur les réseaux sociaux et signalé à l'identification des carnivores domestiques le vol du chiot, qui suivait un traitement contre la teigne, maladie transmissible à l'homme.

SQY Un adolescent mis en examen après le meurtre de Rachid

Âgé de 16 ans et demi, un homme ayant avoué avoir assisté au lynchage a été mis en examen. Il s'agit du troisième suspect interpellé dans cette affaire.

L'enquête progresse, dans la recherche des auteurs des coups qui ont tué Rachid, lundi 5 novembre dans le parc de l'Homme couché d'Élancourt, près du lycée maurepasien des Sept mares. Le nombre de suspects interpellés serait aujourd'hui monté à trois. Rachid, âgé de 35 ans, avait quitté lundi 5 novembre le domicile de sa mère vers 16 h, avant d'être intercepté par ses agresseurs qui l'ont roué de coups.

Hospitalisé le soir même à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), Rachid était décédé le mercredi 7 novembre. Lundi 12 novembre, une source proche de

l'enquête annonçait la mise en examen de deux suspects dans cette affaire (voir notre édition du mardi 13 novembre). Selon les informations du *Parisien*, un troisième suspect, un adolescent âgé de 16 ans et demi, a été mis en examen vendredi 16 novembre à Versailles.

Identifié grâce à des témoignages et des images de vidéosurveillance, le jeune homme avait déjà confié il y a quelques jours à son éducateur avoir été témoin du meurtre et interné à l'hôpital psychiatrique. Jeudi, il a été présenté à un juge d'instruction. Il soutient qu'il était présent mais qu'il n'a pas porté la main sur la victime.

CARRIÈRE-SOUS-POISSY Une enquête ouverte sur les causes de la mort de la policière Maggy Biskupski

Suite au suicide de la policière et présidente de l'association Mobilisation des policiers en colère, une enquête a été ouverte sur les pressions qui ont pu conduire son geste.

Mardi 13 novembre dans la journée, les hommages se sont multipliés suite au décès de Maggy Biskupski, policière et présidente de l'association Mobilisation des policiers en colère. Selon les informations de l'*AFP*, il apparaît que la jeune femme âgée de 36 ans ait retourné son arme de service contre elle, à son domicile de Carrière-sous-Poissy lundi 12 novembre dans la soirée.

Une lettre, dans laquelle elle explique son geste, a été retrouvée sur place. Selon les informations d'*Europe 1*, la policière aurait reconnu peu avant son suicide avoir détourné de l'argent de l'association Mobilisations des policiers en colère, association qu'elle avait lancée au lendemain de la violente agression de quatre policiers, le 8 octobre 2016 à Viry-Châtillon (Essonne).

Elle expliquait dans sa lettre d'adieu sa peur de perdre son statut de présidente de l'association suite à ces faits et sa peur de perdre son emploi dans la police. La gardienne de la paix était également visée par une procédure de l'Inspection générale de la police nationale pour manquement à son devoir de réserve. Une enquête sur les causes de la mort a été confiée à la sûreté départementale des Yvelines.



Crédit photo : Valérie Archeno.

"JE REMUE

CIEL ET TERRE

POUR LA

BIODIVERSITÉ

FRANCILIENNE"

HUGO, INGÉNIEUR

QUI DÉFEND SON TERRITOIRE

Avec Hugo et tous les acteurs de la biodiversité,

la Région protège et aménage 500 hectares

d'espaces naturels pour améliorer votre cadre de vie

 île de France

marégiōnBOUGEpourmoi.fr

CYCLISME**Il bat un record sous assistance respiratoire au Vélodrome national**

Atteint de BPCO, Philippe Poncet a réalisé le 200 m lancé en moins de 15 secondes. Une double victoire pour celui qui souhaite sensibiliser à cette grave maladie pulmonaire.



Relié à un pistard via un tube d'oxygène, Philippe Poncet a couru le 200 m lancé en 14,74 secondes sur la piste saint-quentinoise.

Il l'a fait ! Philippe Poncet est parvenu, le 15 novembre, à courir le 200 m lancé sous assistance respiratoire en moins de 15 secondes, sur la piste du Vélodrome national de SQY. En réalisant 14,74 secondes précisément, il a amélioré son précédent record, qui s'élevait à 15,814 secondes et datait 2015.

Quatre millions de Français atteints

« On a fait quelque chose d'assez incroyable parce que l'on savait que c'était impossible », confie Philippe Poncet quelques minutes après son exploit. Mais il restait une petite marge, on l'a gagnée sur la préparation, et je pense un peu sur le mental, parce que ça va tellement loin et ça demande une implication tellement profonde. Au niveau physiologique c'est un choc énorme et une grave

détonation, qui dure 15 secondes. Pour quelqu'un qui est passé par là, je ne me sens pas trop mal. »

Philippe Poncet est atteint de la Broncho-pneumopathie chronique-obstructive (BPCO), une maladie grave et invalidante, qui affecte les poumons et touche près de quatre millions de Français. Alors, à travers sa performance sportive, celui qui a été diagnostiqué il y a dix ans (d'après nos confrères de 78actu, Ndrl) souhaite aussi et surtout sensibiliser sur cette affection.

« Je suis vraiment porté par des choses bien plus importantes que ma pauvre petite personne », affirme-t-il. Ce qui me porte, c'est des centaines de milliers de Français qui eux sont dispersés dans la société, on parle des actifs qui perdent leur réseau social, c'est près de quatre millions de personnes qui s'effondrent. Donc ça vaut le coup de se battre. »

HANDBALL Plaisir s'incline après un match à rebondissements

Au terme d'un scénario qui laissera sans doute des regrets, les Plaisirois ont chuté contre Bois-Colombes (23-20).

Les temps sont durs pour Plaisir en N3. Le club pointe à la 9^e place de la poule 5 (sur 12 équipes), avec cinq défaites en sept matchs. La dernière en date, le 18 novembre dans son gymnase Hassler face à Bois-Colombes (23-20), après un scénario « frustrant », selon l'entraîneur Victor Garriguet.

« Il y a des situations-clés qu'on exploite très mal. Ça se joue à la confiance. On ne fait pas des perf's terribles. Néanmoins, à chaque match, il y a du très positif à retenir. Malgré ça, la victoire n'y est pas donc, je pense qu'en termes de confiance, c'est un peu difficile, notamment sur les fins de matchs. »

Le coach plaisirois fait entre autres référence aux deux jets de 7 m manqués dans les dernières minutes, dont un aurait pu permettre au club d'égaliser, dans un match à rebondissements où Plaisir a remonté quatre buts de retard en première période avant de mener de + 4 à la 40^e minute. Mais les visiteurs ont refait leur retard à 10 minutes de la fin, et n'ont ensuite plus été devancés.

« Ces petits détails qui font la différence et permettent d'engranger la confiance nécessaire, on ne les a pas aujourd'hui, soupire Victor Garriguet. Donc il faudra continuer à bosser. » Et recommencer à gagner, pourquoi pas dès le week-end prochain à Colombes.

« En amont de la journée mondiale de la BPCO » et « au nom de l'association O2&Cie » qu'il créé en 2013, Philippe Poncet a donc une nouvelle fois bravé la maladie, pédalant en compagnie de Paul Berneron, vice-champion de France de keirin et de vitesse, auquel il était relié par un tube d'oxygène. Il a aussi pu compter sur le soutien de champions de cyclisme sur piste comme François Pervis et Mathilde Gros, présents dans l'enceinte saint-quentinoise au moment de son record.

« Pervis m'a dit "t'as envoyé du lourd" »

« C'est énorme qu'ils soient là, ils ont regardé au début en se demandant ce qu'on faisait, se réjouit-il. François disait qu'il ne m'avait pas vu toute la semaine aussi bien, qu'il voyait qu'il y avait un peu de retenue. Et il m'a dit "là, t'as envoyé du lourd". Et quand François Pervis vous dit ça, c'est qu'on a envoyé du lourd. »

Le résultat d'une importante préparation, avec au menu : « entraînement boxe deux heures par semaine, quatre heures par semaine, musculation comme font les pistards habituels, entraînement sur route, sur piste, détaille-t-il. C'est du lundi au samedi, ça se fait mais ça demande beaucoup d'efforts, ça fait des mois qu'on est dessus. » Des efforts pour la bonne cause « Le plus important, c'est pas moi, c'est ceux que j'arrive à emmener avec moi », a-t-il déclaré, essoufflé et ému, face aux médias juste après sa course. Il y en a des dizaines de milliers, qui ne peuvent plus respirer, qui étouffent. [...] J'espère que les malades derrière auront le grand sourire, car ils se battent contre quelque chose que peu de gens comprennent. » Philippe Poncet est désormais tourné vers ses prochains projets, notamment un tour de France BPCO qu'il prépare pour 2019.

GYMNASTIQUE Un jeune Clétien champion du monde de tumbling

Axel Duriez, âgé de 13 ans et licencié au club de l'Union sportive municipale des Clayes-sous-Bois (USMC) a décroché la médaille d'or en tumbling, dans la catégorie des 13-14 ans, lors des championnats du monde par catégorie d'âge, qui se déroulaient du 15 au 18 novembre à Saint-Pétersbourg (Russie).

Une sacrée performance de la part du jeune homme, qui avait déjà obtenu la 3^e place aux mondiaux à Sofia (Bulgarie) il y a un an. Dérivé de la gymnastique, le tumbling consiste en un enchaînement de sauts acrobatiques sur une piste de 25 m de long.

RUGBY Plaisir partage les points

Plaisir a concédé un match nul rageant dimanche 18 novembre face au Rheu (13-13) et reste scotché à la 10^e place.

Dimanche 18 novembre, lors de la 9^e journée de Fédérale 2, le Plaisir rugby club a fait match nul à domicile face au Rheu (13-13). Un score de parité qui laisse des regrets à l'entraîneur Sébastien Roncalli.

« On peut le gagner même à la dernière minute si la transformation passe, concède-t-il. Au-delà de ça, c'est frustrant car on peut être largement en tête à la mi-temps, on fait une très bonne première mi-temps et on ne conclut pas les temps forts comme on aurait dû. On manque quelques points au pied, on se fait contrer, on prend des essais sur des jeux de contre. »

Le coach plaisirois a reconnu qu'il a manqué « de la maîtrise et de la justesse » pour l'emporter. « On ne peut pas gagner un match quand on se fait contrer sur un dégagement, affirme-t-il. A ce niveau, sur la moindre faute, on est punis. Mon numéro 10 au pied n'a pas non plus pesé comme il peut le faire. »

Une déficience au pied illustrée d'ailleurs par le deux transformations ratées suite aux deux essais inscrits (l'adversaire a connu la même maladresse dans l'exercice, Ndrl). Plaisir, toujours 10^e au classement, tentera de régler ces paramètres dès ce dimanche chez la lanterne rouge Arras.

HANDBALL Les Ignymontaines battues à domicile

Les joueuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux handball ne parviennent pas à trouver de régularité dans leur championnat de N2. Samedi 22 septembre, elles se sont inclinées à domicile face à l'Etoile sportive Colombienne (26-33), une semaine après leur victoire à Plouvorn. Avec trois défaites et quatre victoires en sept matchs, elles sont actuellement 7^{es} de la poule 3 et se rendront à Rouen, 6^e, le week-end prochain.



À GOÛTER SANS ATTENDRE

NORVÈGE

FAVÉ DE SAUMON
Avec poire et sans arêtes*

2 pavés de saumon ASC

Du mercredi 21 au samedi 24 novembre

280 g

5,35 ■ 1 kg = 19,11 €

*Le vrai prix des bonnes choses

Année 2018 - Photos non contractuelles et retouchées - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Strasbourg 343 262 622 - Prix en € TTC

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Axel Bauer va enflammer la salle Jacques Brel

La rockstar s'y produira en concert le samedi 8 décembre, pour sa dernière date de l'année.



Pour sa dernière date de 2018, Axel Bauer fera étape à la salle Jacques Brel, à Montigny-le-Bretonneux, samedi 8 décembre.

Axel Bauer se produira à la salle Jacques Brel le 8 décembre. Il s'agira de sa dernière date en 2018. L'interprète des célèbres titres *Cargo*, *Éteins la lumière* ou encore *A ma place* (en duo avec Zazie, disque d'or en 2001, Ndlr) partagera avec le public « une vingtaine » de titres durant « une heure et demie-deux heures » de concert, indique le chanteur, joint par téléphone.

Certains titres seront issus de son dernier album, *Live à Ferber* (sorti

en 2017, Ndlr) même si « la liste a un peu changé, la formation aussi car on est en trio maintenant (tandis que l'album a été enregistré avec quatre autres musiciens, Ndlr) », nous précise l'artiste, qui se produit dans un format guitare, basse, batterie. *Live à Ferber* a été enregistré dans les studios parisiens Ferber dans les conditions du direct.

« C'est un vrai live, mais c'est enregistré dans un studio, explique Axel Bauer. C'était une bonne occasion de

le faire [l'album] puisqu'il y avait un bon groupe, ça jouait bien, et puis les versions sont assez différentes. Il y a des morceaux que j'ai composé, j'avais 22 ans. Avec le temps, les arrangements changent, ces morceaux, on ne les voit pas exactement pareil, le public aime les entendre un peu revisités. Donc c'était le bon moment d'update. C'est la version 2.0 d'anciens morceaux. »

Et d'ajouter : « On a enregistré 12 titres et on les a filmés en même temps, on voulait faire 12 clips live, enregistrés vraiment dans les conditions du direct, sans faire de retouches, refaire la voix, réenregistrer les guitares ou les claviers. Mais la raison pour laquelle on était là-bas (aux studios Ferber, Ndlr) c'était pour faire des vidéos de tous ces titres enregistrés live. » Des vidéos « en noir et blanc » tournées devant « une vingtaine de personnes », détaille Axel Bauer.

Un nouvel album « en cours de réalisation »

« Beaucoup de gens nous filmaient avec leur téléphone portable, et on se retrouvait avec un son pourri et une image pas terrible, uploadés sur YouTube, avance-t-il. Donc on s'est dit qu'on allait faire des vidéos de qualité de ce qu'on est en train de faire sur scène. C'est la raison qui nous a guidés, et aussi l'envie de garder une trace de ce qu'on faisait car on était un bon groupe. »

Axel Bauer, aujourd'hui âgé de 57 ans, a d'autres dates prévues dès mars 2019. Un mois où devrait également sortir un prochain single, annonce l'artiste, qui fait savoir qu'un nouvel album est actuellement « en cours de réalisation », même si aucune date de sortie n'a encore été fixée. Le concert du 8 décembre à Montigny-le-Bretonneux débute à 20 h 30, les prix vont de 20,60 euros à 24, 20 euros, à réserver sur digitick.com.

PLAISIR Plusieurs spectacles pour la semaine du handicap

Lectures jeune public, théâtre et autres événements culturels feront partie du programme de la Semaine du handicap du 26 novembre au 2 décembre.

A l'occasion de la Semaine du handicap, du 26 novembre au 2 décembre à Plaisir, plusieurs événements culturels sont prévus. Le 28 novembre à 11 h au théâtre Robert Manuel avec Cont'enZic, lectures pour les plus petits « qui abordent le thème de la différence et du regard de l'autre », indique le programme de l'événement. Entrée libre.

Un spectacle les yeux bandés

Le même jour, *Les yeux fermés* permettra d'assister à un spectacle d'une trentaine de minutes, d'abord « normalement », puis « en situation de cécité, les yeux bandés », fait savoir Plaisir via un communiqué. Rendez-vous à 20 h au théâtre

Robert Manuel. Sur inscription sur ville-plaisir.fr.

Les 29 et 30 au théâtre Eurydice, à 10 h 30 et 14 h 30, quatre séances du spectacle *En t'attendant* seront proposées. Un spectacle qui « mêle danse, langue des signes française et marionnettes », est-il précisé sur le programme. Le tarif est de 5 euros, réservations au 01 30 55 58 50.

Le 1^{er} décembre, à l'occasion de *Le Montrleur*, au théâtre Robert Manuel à 20 h, « les comédiens du théâtre Eurydice [...] vont de ville en ville, de porte en porte présenter au public leur petit théâtre ambulant », peut-on lire sur le communiqué de la Ville. Gratuit sur inscription sur ville-plaisir.fr.

LES CLAYES-SOUS-BOIS MehDia et la danse hip-hop à l'espace Philippe Noiret

L'espace Philippe Noiret accueille vendredi 23 novembre un spectacle de danse hip-hop. Celui-ci mettra en avant les danseurs de la compagnie MehDia, sous la houlette du chorégraphe Mehdi Diouri qui, pour sa première création, « nous offre un regard poignant et poétique sans jamais renoncer aux origines hip-hop de sa chorégraphie tout en faisant dévier les codes », peut-on lire sur la description de l'événement.

Le spectacle fait ressortir « une gestuelle hip-hop empreinte de poésie contemporaine », est-il également indiqué. Il offre un jeu contrasté, renforçant le minimalisme du décor et l'intimisme des tableaux. » Début à 20 h 30, tarifs à partir de 5 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr.

TRAPPES Les dinosaures envahissent l'Île de loisirs

La *Dino expo* se tient jusqu'au 2 décembre à la base de loisirs de SQY. Elle permet de plonger dans la préhistoire avec 20 figurines en taille réelle de dinosaures et plusieurs activités.

Vous rêvez de voir un T-rex, un vélociraptor ou un diplodocus grande nature ? C'est possible grâce à l'exposition *Dino expo*, qui se tient jusqu'au 2 décembre à l'Île de loisirs de SQY, à Trappes. « Une exposition ludique et pédagogique avec près de 20 dinosaures et hommes de Néandertal » en taille réelle, indiquent les organisateurs.

Un dino quizz pour obtenir un diplôme de paléontologue

Seront proposés : la projection d'un documentaire de 45 minutes

retracant la vie de ces dinosaures, un espace de fouilles archéologiques, des ateliers dessin ou encore un dino quizz, qui permettra aux enfants de « repartir avec leur diplôme de paléontologue ». Les enfants pourront également profiter de l'espace structures gonflables, et, pour les plus gourmands, de la confiserie.

L'exposition est ouverte les mercredis, samedis et dimanches, de 14 h à 19 h. Les prix s'élèvent à 7 euros pour les enfants et 8 pour les adultes. Plus de renseignements sont disponibles au 06 99 86 78 98.

VOISINS Théâtre et musique celtique salle de la Tour

En ce week-end des 24 et 25 novembre, la salle de la Tour accueillera une comédie de la compagnie la Troupe en chantiers le samedi, puis un concert de musique celtique du duo McIver le dimanche.

Le programme culturel sera riche les 24 et 25 novembre salle de la Tour. Le 24, embarquement immédiat avec la compagnie la Troupe en chantiers et sa comédie *Terminal 2 : rendez-vous porte E*. « A travers vingt saynètes [...], des personnages aussi sympathiques qu'inquiétants se croisent au bar du Terminal 2, indique Voisins-le-Bretonneux. Tous contribuent à ce ballet incessant qui donne vie à ce lieu de transit si particulier où les relations qui se nouent ne peuvent être qu'éphémères... » Le spectacle commence à 20 h 30. Réservations à latroupeenchantiers@yahoo.fr en précisant le nom et le nombre des personnes. Le tarif est de 5 euros.

Le 25, place à la musique celtique avec le duo McIver, composé de

la chanteuse Joann McIver et du harpiste Christophe Saunière. La première a grandi près de la ville écossaise d'Irvine, jumelée avec Voisins-le-Bretonneux, et est la sonneuse officielle de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris.

Le harpiste de Star Wars et Titanic

Le second a joué au Royal scottish national orchestra et dans les principales formations symphoniques françaises et européennes. Il a aussi été le harpiste des B.O de plusieurs films, comme *Star Wars épisode 1* et *Titanic*. Début du concert à 17 h, tarif de 10 euros sur place, renseignements à vj78.bureau@gmail.com.

COIGNIÈRES Un nouveau concert d'orgue mêlant classique et jazz

Le deuxième *Dimanche musical* de la saison 2018-2019 se tient le 25 novembre à l'église Saint-Germain d'Auxerre, à Coignières. Cette fois-ci, c'est le thème du jazz qui sera associé au classique avec le trio Adrian Clarck, composé de la chanteuse de jazz Sandrine Conry, du batteur David Pouradier Duteil et de l'organiste Damien Argentier. Ce dernier, « au gré de ses envies et de l'inspiration, jouera tantôt de l'orgue à tuyaux tantôt de l'orgue Hammond », indique l'association les Amis de l'orgue de Coignières, organisatrice du concert. Début à 17 h, entrée et participation libres, plus de renseignements sur orgue.coignieres.free.fr.

GUYANCOURT Patrick Timsit en conférence à l'UVSQ

En marge de son spectacle *Le livre de ma mère*, joué au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) du 20 au 22 novembre (lire notre édition du 13 novembre), Patrick Timsit tient une conversation publique à la bibliothèque universitaire de l'UVSQ, ce jeudi 22 novembre à 16 h. Le comédien y racontera « sa rencontre avec l'œuvre intemporelle d'Albert Cohen, ainsi que son adaptation théâtrale », précise le TSQY. Le rendez-vous sera modéré par des étudiants de l'UVSQ. Entrée libre sur réservation au 01 30 96 99 00.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Loisirs

SUDOKU : niveau facile

	9	1	2		7	4		
	4		8	7		6	1	
	5	1		6		8	9	
8		3	4			5	2	
	5	7			6			
	2		9	8	4			
	8		4		7		3	
9	1	6	2		3		4	5
	7	8		9	1	2		

SUDOKU : niveau difficile

	9		4	8				
	6			3	1			
7	2		8	3	9			
	8				5			
9	3		2	1		7		
		3				1		
	9	1		3	5			
2								
	6	8	7		1	9		

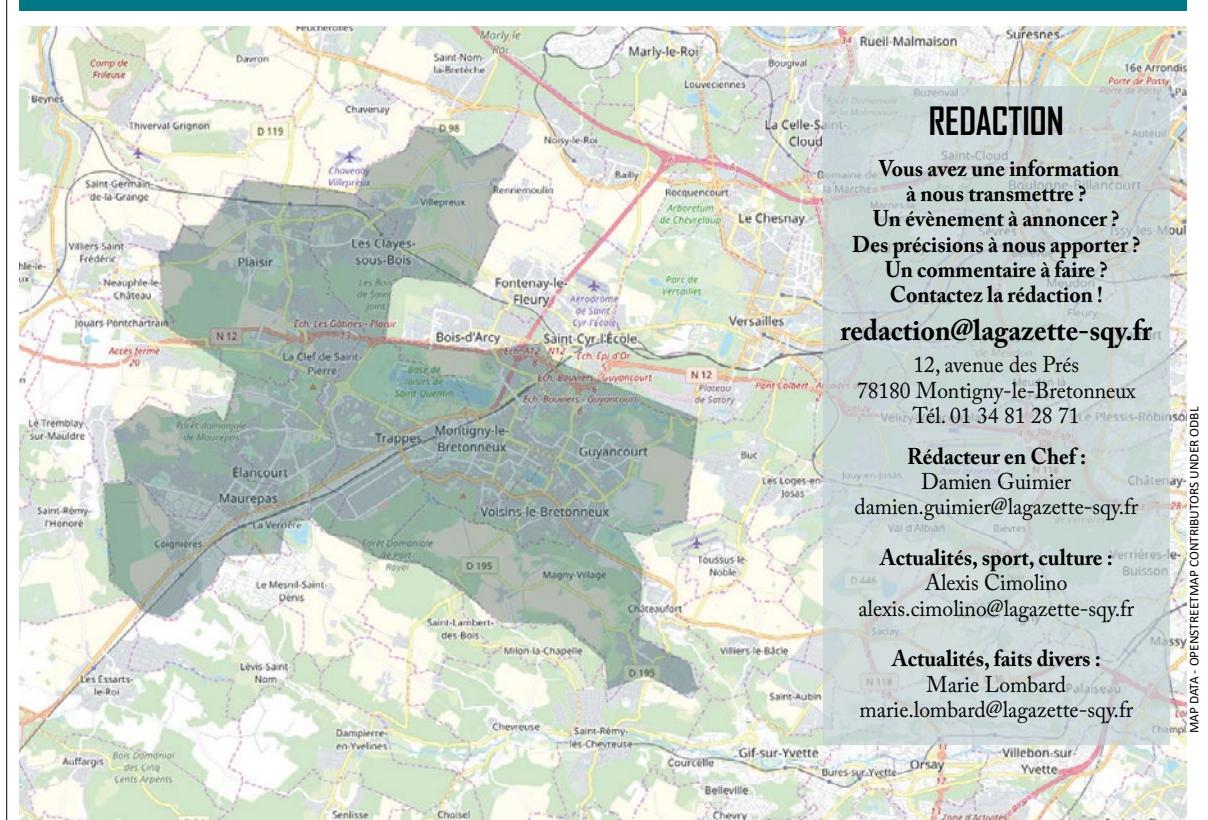
Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°25 du 13 novembre 2018 :

6	7	3	4	2	8	1	5	9
2	1	5	9	7	6	4	3	8
9	4	8	3	5	1	2	6	7
7	2	4	8	6	9	3	1	5
8	5	1	7	4	3	9	2	6
3	9	6	5	1	2	8	7	4
4	6	2	1	9	5	7	8	3
5	3	7	2	8	4	6	9	1
1	8	9	6	3	7	5	4	2

2	5	3	1	4	6	7	8	9
9	7	1	3	2	8	5	6	4
6	4	8	5	9	7	3	1	2
8	3	9	6	7	5	2	4	1
1	2	4	8	3	9	6	7	5
7	6	5	2	1	4	9	3	8
4	1	7	9	6	2	8	5	3
3	8	2	7	5	1	4	9	6
5	9	6	4	8	3	1	2	7

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales



Édité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville

Directeur de la publication,
éditeur :
Lahbib Eddaoudi
leh@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Mise en page :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur :
Newsprint imprimeurs
1, boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

Les Résidences Yvelines Essonne

investit à Plaisir - Le Valibout



Travaux de réhabilitation des 357 logements

(façades, fenêtres, intérieur des logements et parties communes)



EFFICACITÉ ET PROXIMITÉ AU SERVICE DES LOCATAIRES
28 837 logements dans les Yvelines et dans l'Essonne

Votre agence de proximité Plaisir-Rambouillet
17 Rue des Frères Lumière - 78370 Plaisir
Tél. : 09 69 370 370 (prix d'un appel local)
accueil_plaisir-rambouillet@lesresidences.fr

 **LES RÉSIDENCES** YVELINES ESSONNE